



16ème législature

Question N° : 12253	De Mme Sophie Mette (Démocrate (MoDem et Indépendants) - Gironde)	Question écrite
Ministère interrogé > Santé et prévention		Ministère attributaire > Santé et prévention
Rubrique > pharmacie et médicaments	Tête d'analyse > Délivrance des médicaments à la juste prescription	Analyse > Délivrance des médicaments à la juste prescription.
Question publiée au JO le : 17/10/2023 Date de changement d'attribution : 05/03/2024 Date de renouvellement : 12/03/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Sophie Mette interroge M. le ministre de la santé et de la prévention sur la méthode de délivrance et le conditionnement des médicaments. Trop de boîtes incomplètes ou non entamées restent dans les placards des citoyens ou sont jetées importunément dans les poubelles ou les toilettes ; trop de gaspillage également dans les emballages en carton et les consignes écrites. Ceci pourrait être évité si la délivrance des médicaments collait scrupuleusement à la prescription médicale. Mme la députée demande donc à M. le ministre s'il compte réfléchir à trouver un mode de conditionnement des médicaments différent et pourquoi ne pas travailler en lien avec les *lobbies* pharmaceutiques afin que ces médicaments soient vendus à l'unité ou à la juste prescription afin d'éviter non seulement le gaspillage de médicaments mais aussi le gaspillage d'emballages.